



# La délégation de la gestion journalière dans une ASBL

**V**ous occupez une fonction de responsable d'ASBL, d'administrateur, de directeur ou une fonction similaire ? Ceci vous intéresse...

En effet, tout acte engageant l'ASBL nécessite l'intervention du CA, via un ou plusieurs administrateurs. Il est parfois (souvent) difficile de réunir ces personnes, surtout dans l'urgence. C'est pourquoi la législation sur les ASBL offre la possibilité de transférer le pouvoir d'accomplir certains actes relevant de la gestion quotidienne de l'ASBL à une personne de confiance.

## Gestion journalière : définition

La gestion journalière se définit comme « *le pouvoir d'accomplir des actes d'administration ne dépassant pas les besoins de la vie quotidienne de l'ASBL, ainsi que ceux qui, en raison de leur peu d'importance et la nécessité d'une prompt solution, ne justifient pas l'intervention du CA* ».

Cette définition reste vague et il est donc conseillé d'établir une liste des compétences du délégué à la gestion journalière sans que celle-ci soit limitative (pour ne pas restreindre son champ d'action).

**Cette liste** doit figurer *soit* dans un PV du CA, *soit* dans un règlement d'ordre intérieur, *soit* dans les statuts. Cette dernière solution présente un double désavantage : cela alourdit les statuts et il faudra modifier les statuts si l'on veut modifier la liste des compétences.

Liste de compétence (à titre d'exemple)

- Gérer le personnel, contrôler le respect des horaires, contrôler la bonne exécution des tâches, aplanir les difficultés ...;
- Engager et licencier le personnel ;
- Établir et signer les documents requis par la législation sociale ;
- Disposer de la signature sur les comptes de l'ASBL et effectuer toute opération financière (avec ou sans plafond) ;
- Effectuer les achats et/ou ventes pour l'ASBL ;
- Se charger des dossiers de subventions et autres ;
- Conclure les contrats d'assurance ;
- Représenter l'ASBL dans ses rapports avec l'administration ou autre (fournisseurs, imprimeurs...);

- Exécuter toute décision du CA ;
- ...

## Le statut du délégué à la gestion journalière

Ce délégué peut être, soit un administrateur (= administrateur délégué), soit une personne sans liens avec le CA (= délégué à la gestion journalière).

Deux situations sont à distinguer :

### a. Les statuts prévoient une clause relative à la délégation de la gestion journalière :

Dans ce cas, le délégué à la gestion journalière est un organe de l'association, au même titre que l'AG et le CA. Dès lors, les actes posés par le délégué engagent directement l'ASBL, tout comme les actes posés par le CA.

L'organe ne doit jamais prouver aux tiers (banque, créanciers,...) qu'il est compétent pour poser des actes de gestion journalière. Il doit juste démontrer qu'il est bien la personne désignée pour agir en tant que délégué à la gestion journalière (via une copie de l'acte de nomination publié au Moniteur belge).

### b. La délégation de la gestion journalière n'est pas prévue dans les statuts ;

Celle-ci reste néanmoins possible via un PV du CA. Toutefois, dans ce cas, le "délégué" n'est pas un organe de l'ASBL mais un « simple mandataire » avec un champ d'action beaucoup plus restreint (limité à quelques actes précis). En effet, par définition, le mandataire ne fait qu'exécuter les décisions prises par le mandant (en l'occurrence le CA) sans disposer d'un pouvoir de décision propre.

## Dépôt et publicité des actes relatifs à la nomination et à la cessation de fonction du délégué à la gestion journalière

Par actes, on entend :

- L'acte de nomination ou de cessation (il faut impérativement utiliser les formulaires I, volet A et B et II, volet A 1° et 2° et volet C 4°, téléchargeable sur le site du Moniteur belge

[www.ejustice.just.fgov.be/tsv\\_pub/form\\_f.htm](http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pub/form_f.htm)

- Une copie du PV du CA fixant les pouvoirs du délégué à la gestion journalière.

Les actes de nomination et de cessation de fonction doivent contenir les mentions suivantes :

- Si le délégué à la gestion journalière est une personne ;
  - physique: nom, prénoms, domicile, date et lieu de naissance;
  - morale: dénomination sociale, forme juridique, n° de TVA et siège social;
- L'étendue des pouvoirs;
- La façon de les exercer (individuellement, conjointement ou collégalement).

Ces actes doivent être déposés dans le mois du changement au greffe du tribunal de commerce, qui se charge de la publication au Moniteur belge.

**En conclusion, la procédure qui nous semble la plus appropriée pour déléguer la gestion journalière est la suivante :**

- 1° Les statuts prévoient une clause relative à la délégation de la gestion journalière (ex. : « Le Conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière, avec l'usage de la signature afférente à cette gestion, à son président, à un administrateur ou à un préposé dont il fixera les pouvoirs. ») ;
- 2° Un PV de CA désigne nominativement le délégué et énumère ses pouvoirs ;
- 3° Dépôt des documents au greffe du tribunal de commerce.

## Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl.

Si le travail demandé ne dépasse pas deux heures d'investissement, elle vous sera fournie dans des délais courts et restera totalement gratuite (sinon, échange de services). Pour bénéficier de cette aide juridique, contactez Damien Revers, du lundi au jeudi, au 02 286 95 75 ou via [damien.revers@reseau-idee.be](mailto:damien.revers@reseau-idee.be)

# INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°1/2005



## A une lettre près!

Education à l'environnement (EE), éducation à l'environnement en vue d'un développement durable (EEDD) et éducation pour un développement durable (EDD) : l'actualité voit s'additionner les lettres et s'égarer les esprits.

La décennie 2005-2014 de « l'éducation pour un développement durable » (EDD) vient de quitter les starting-blocks, souligne l'édito du **SYMBIOSES** de printemps. Facteur d'enrichissement pour certains, risque sociétal pour d'autres. L'effervescence du débat s'illustre déjà dans les réactions\* à un projet d'étude de l'UNESCO - dans le cadre à la fois de la Décennie et de Planèt'ErE3 - « pour une meilleure connaissance de l'état de l'existant de l'éducation à l'environnement en vue d'un développement durable (EEDD) dans la francophonie ».

Les abréviations sont barbares, certes, les débats sur une lettre en plus ou en moins font ricaner ou soupirer, certainement, mais il est clair que tous ces mots sont porteurs de sens. Nous ne pouvons dès lors, en Belgique, faire l'économie d'un débat et d'une prise de position. Sans pour autant tourner le dos à l'action.

Ainsi, Anne Versailles insiste pour que ne soient pas mis sur le même pied, comme s'ils étaient synonymes, EE, EEDD et EDD. Tendances observées chez nos voisins français, avec une certaine influence (délibérée ?) sur le reste de la francophonie. « Parler d'EEDD, c'est placer l'Education à l'Environnement dans une perspective de Développement Durable. Et cela je peux l'admettre (ndlr : voir INFOR'IDée n°2/2004). Par contre, EDD est tout autre chose ! Pour moi, l'EE est l'une des faces de l'EDD, parmi d'autres (éducation au développement, éducation à la santé, à la consommation, à la paix, à la citoyenneté, etc.). Dire EE = EDD me semble prétentieux de la part des acteurs de l'éducation à l'environnement. Si les valeurs de ces différentes perspectives éducatives sont communes et partagées, les référents sont différents, tout comme les objets (environnement, santé, paix, etc.). Et la complémentarité existe et s'impose. »

La Québécoise Lucie Sauvé, opposée au développement durable comme proposition éducative (voir INFOR'IDée n°1/2004), esti-

me pour sa part que le questionnaire de l'étude de l'UNESCO impose l'appellation EEDD.

« Il force à considérer que toute pratique d'éducation relative à l'environnement s'inscrit d'emblée dans une perspective de développement durable et que tout le monde est d'accord avec cela. Les divergences seraient d'ordre lexicologique; elles s'atténueront bientôt, car à force d'utiliser les mêmes mots, nous adopterons les mêmes idées. (...) Allez, voilà les mots pour penser et pour vous exprimer, voilà le cadre de référence de vos projets de société. L'ordre est celui d'«opérationnaliser» le DD, non pas de réfléchir sur sa pertinence : c'est de stratégie qu'il s'agit, non pas de fondements. »

Rejoignant Anne Versailles et Lucie Sauvé, la Française Yannick Bruxelles, souligne néanmoins que « pour l'instant sur le terrain scolaire français, l'EEDD est un « levier » mobilisateur. Il se passe dans les établissements des choses fort intéressantes, qui ne sont plus étiquetées « écolo » et vues comme marginales et suspectes. J'ai donc espoir que ceux qui faisaient déjà de l'EE continuent à le faire et soient reconnus, et que ceux qui ne faisaient rien « osent » s'y mettre sous couvert d'entrées qui leur font moins peur et avec la bénédiction de leur institution ».

Moussa Daff, du Sénégal, comprend parfaitement les préoccupations du Nord mais souligne « qu'en Afrique une éducation ne peut pas se penser sans l'envisager dans un cadre global de développement durable. L'EEDD est un concept certes flou mais qui s'adapte à la situation africaine. Le PNB n'y est par ailleurs pas le seul critère de mesure du développement. Un environnement assaini en est un autre. Gardons la diversité terminologique, ce qui nous permettra de trouver les moyens de penser l'unité dans la diversité ».

Dans le même sens, André Giordan, de l'Université de Genève, lui, attacherait peu d'importance à l'appellation utilisée : « Les acteurs

## SOMMAIRE

### Épinglé pour Vous 2

- L'AG du Réseau IDée
- Du bio dans votre association
- Une base de données franco-belge d'outils pédagogiques en ErE
- Ateliers d'échanges aux 10es Rencontres de l'ErE
- Informez-nous

### Côté membres 3

- ErE et pauvreté, quel rapport?

### Le Coin du Juriste 4

- La délégation de la gestion journalière dans une ASBL

**INFOR'IDée** est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

#### Édition et diffusion

Réseau IDée  
266, rue Royale à 1210 Bruxelles  
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79  
[info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be)  
[www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)

#### Ont collaboré à ce numéro :

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS  
Sandrine HALLET • Damien REVERS  
Joëlle VAN DEN BERG • Anne VERSAILLES

#### Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

#### Impression

VAN RUYS

de l'EE ou de l'EDD, comme souvent les écolos, restent engoncés dans des chapelles inconciliables. Trop d'énergies «non renouvelables» sont dispersées en interne sur des détails, comme le vocabulaire («à», «de», «pour», «relative»... ; «durable», «soutenable», «renouvelable»... pour ne prendre que les plus permanents !). Des oppositions stériles de territoires ou d'approches se perpétuent alors qu'elles sont à mettre en tension. Et cela au dépens du pragmatisme et de la créativité ».

Compilation proposée par **Christophe Dubois**

\*Réactions issues de la liste de diffusion par e-mail

[planetere@planetere.org](mailto:planetere@planetere.org) (excepté celle de A. Giordan réalisée spécifiquement pour ce numéro d'Infor'IDée).

Inscription gratuite sur [www.planetere.org](http://www.planetere.org).





## Du bio dans votre association

Envie de manger du bio, de la qualité, de la variété, de l'éthique, de la proximité et surtout pas trop cher ? Deux possibilités, appelées « de filière courte » : La première est très simple : il suffit de vous abonner auprès du producteur\* près de chez vous à un panier de légumes ou de fruits bios, dont la quantité doit permettre de se nourrir pendant une semaine de façon variée. La seconde solution, la création d'un groupe d'achat collectif au sein de votre organisation, est un peu plus ambitieuse : vous vous réunissez entre collègues, amis, voisins ; vous listez les produits que vous voulez acheter collectivement (légumes, fruits, viande, produits laitiers, céréales...); sur base de cette liste, les différentes familles ou personnes établissent une commande qui sera transmise à un responsable de groupe, lequel transmettra la demande au producteur. Le producteur livrera la commande, par exemple au siège de l'association. Ça marche déjà chez Oxfam et Les Amis de la Terre. Tout gain pour l'estomac, la planète et la sensibilisation.

Envie de manger du bio, de la qualité, de la variété, de l'éthique, de la proximité et surtout pas trop cher ? Deux possibilités, appelées « de filière courte » : La première est très simple : il suffit de vous abonner auprès du producteur\* près de chez vous à un panier de légumes ou de fruits bios, dont la quantité doit permettre de se nourrir pendant une semaine de façon variée. La seconde solution, la création d'un groupe d'achat collectif au sein de votre organisation, est un peu plus ambitieuse : vous vous réunissez entre collègues, amis, voisins ; vous listez les produits que vous voulez acheter collectivement (légumes, fruits, viande, produits laitiers, céréales...); sur base de cette liste, les différentes familles ou personnes établissent une commande qui sera transmise à un responsable de groupe, lequel transmettra la demande au producteur. Le producteur livrera la commande, par exemple au siège de l'association. Ça marche déjà chez Oxfam et Les Amis de la Terre. Tout gain pour l'estomac, la planète et la sensibilisation.

\* Toutes les explications et les coordonnées sur [www.billy-globe.org](http://www.billy-globe.org) => recette du mois => conseils : panier bio ou en téléphonant à Nature & Progrès : 081 30 36 90



NOUVEAU

## Une base de données franco-belge d'outils pédagogiques en ErE

Vous pouvez désormais consulter en ligne une base de données reprenant plus de 2300 fiches décrivant des outils pédagogiques issus des centres de documentations en ErE du Réseau IDée et de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Lille (MNE). Cet outil, développé dans le cadre d'un projet européen « Interreg », va encore se développer dans les mois à venir. N'oubliez pas de le mettre dans vos favoris !

Consultez : [www.reseau-idee.be/interreg/](http://www.reseau-idee.be/interreg/)



## Ateliers d'échanges aux 10es Rencontres de l'ErE

Pour rappel, ces Rencontres se dérouleront dans la joie et la bonne humeur les 16, 17 et 18 février 2005 au domaine de Mozet (Namur). Comme vous le savez, le programme des Rencontres met toujours à disposition des plages horaires (de 45', 1h30 ou 3h) pour vous donner l'opportunité de présenter un projet, une démarche, une activité, etc., lors des ateliers d'échanges.

Pour toute information:

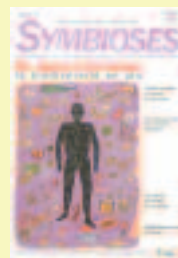
[damien.revers@reseau-idee.be](mailto:damien.revers@reseau-idee.be) - T. 02 286 95 75

Pour connaître le programme et s'inscrire:

[www.reseau-idee.be/rencontres/2004/agenda.html](http://www.reseau-idee.be/rencontres/2004/agenda.html)

## Informez-nous

Les dossiers Symbioses en 2005 seront consacrés à la santé (printemps), à la mobilité (été), au milieu rural (automne) et au milieu urbain (hiver).



Vous avez des projets, réflexions, activités, adresses utiles, outils... abordant ces thématiques? Faites les connaître à nos lecteurs!

Contact:

[christophe.dubois@reseau-idee.be](mailto:christophe.dubois@reseau-idee.be) - T. 02 286 95 76





## ERE ET PAUVRETÉ, QUEL RAPPORT ?

Planet'ErE 3 pose la question du lien entre pauvreté et éducation à l'environnement. La Décennie des Nations Unies de l'Éducation pour le Développement Durable emboîte - ou précède - le pas. Qu'en est-il chez nous, membres du Réseau IDée?

L'année 2005 sera pour nous, acteurs de l'éducation à l'environnement, une année pas comme les autres. C'est tout d'abord l'année qui ouvre la Décennie des Nations Unies de l'Éducation pour le Développement Durable (DEDD). C'est aussi l'année du troisième Forum Planèt'ErE qui se déroulera au Burkina Faso en juillet 2005. Ces deux perspectives se placent résolument dans le cadre du développement d'une éducation globale, davantage interdisciplinaire, qui décroïssonne les thématiques, diversifie les publics cibles, enrichit ses pratiques. Une problématique centrale à ces deux initiatives est celle de la pauvreté. Organisé dans un pays pauvre d'Afrique, le Forum planèt'ErE3 s'attachera notamment à débattre l'apport de l'éducation à l'environnement face aux enjeux et mécanismes de lutte contre la pauvreté. Quant à elle, la Décennie de l'Éducation pour le Développement Durable se rattache à d'autres initiatives internationales que sont l'Éducation Pour Tous (EPT), la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et les Objectifs de Développement de l'ONU pour le Millénaire (ODM). Toutes ces initiatives se renforcent mutuellement, notamment autour de la question de la réduction de la pauvreté.

Pour certains membres du Réseau IDée, ainsi que pour d'autres organismes proches, le travail avec les enfants, les jeunes et les familles en situation de pauvreté est depuis longtemps une réalité quotidienne. Pour d'autres, l'expérience est nouvelle ou n'est pas (encore) à leur porte. Implantée dans un quartier défavorisé du centre ville bruxellois, "La ferme du Parc Maximilien" s'inscrit en proximité dans la vie de son quartier. Elle est un lieu où les enfants, les parents, les habitants de tous âges peuvent se rencontrer, fêter, s'exprimer, apprendre. Entre prairies et forêts de la vallée de l'Amblève, autre cadre, la ferme d'animation "Le Fagotin" s'adresse aussi en particulier aux publics dits défavorisés. Autour du thème de l'eau, on peut citer des initiatives de "Escaut sans Frontières", de "Green" et de la "Maison de l'Eau et de la Vie" et de leurs partenaires comme "Solidarité". Autre porte d'entrée : le vélo. À l'initiative des "Ateliers de la rue Voot", A Vélo a mené une opération

« pour une roue libre et solidaire » qui, en 2002, a fourni plus de cent vélos à des associations d'aide aux personnes. Ce ne sont que quelques exemples, issus de quelques organismes ayant d'ores et déjà répondu à l'appel lancé par le Réseau IDée. Il y en a sûrement beaucoup d'autres.

**Notre souhait, d'ici Planèt'ErE3 est de profiter de cette rubrique de l'INFOR'IDée pour investiguer davantage le thème de la pauvreté** (chez nous d'abord et ailleurs comme éclairage ensuite) et de ses liens possibles, potentiels ou déjà bien noués avec l'éducation relative à l'environnement. Au départ d'exemples de projets menés par les membres du Réseau IDée, nous nous proposons, avec ceux qui le souhaitent, d'interroger les pratiques d'ErE avec ces publics, de rencontrer aussi d'autres acteurs éducatifs qui travaillent au jour le jour avec les plus pauvres pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion en Belgique et d'examiner ensemble les synergies possibles.

De premières questions émergent déjà : faut-il caractériser ces publics et si oui, comment le faire ? Les représentations de l'environnement, du milieu de vie, des enjeux différentes selon les publics ? Comment bâtir une pratique éducative qui se base et interroge les besoins primaires des personnes les plus

pauvres ? Quel est le défi environnemental vis-à-vis de ces personnes dont le niveau de consommation et l'empreinte écologique sont déjà très faibles ? Le niveau de pauvreté peut-il être un frein au développement des valeurs promues par l'ErE ?

L'événement Planèt'ErE3 ne peut se limiter à servir celles et ceux qui auront la chance et l'opportunité de se rendre sur place. Il doit nourrir tous les acteurs qui se sentent concernés par les thématiques que le Forum propose de cerner, dont celle de la pauvreté. Opportunité de s'ouvrir, de découvrir d'autres réalités, de rencontrer d'autres partenaires, de faire avancer nos pratiques, de nous remettre en question... Si le sujet vous intéresse, contactez-moi.

**Anne Versailles**

[anne.versailles@educa21.net](mailto:anne.versailles@educa21.net)

Membre du Réseau IDée, pour lequel elle « conduit » actuellement le « chantier de préparation » à Planèt'ErE3 en lien avec le thème pauvreté.

Membre du GREFE (ULg site d'Arlon) dans le cadre duquel elle initie et anime la Communauté de pratiques EducA21 qui rassemble des acteurs de diverses Z'éducatives.



Au Burkina Faso en juillet prochain, Planet'ErE 3 reliera éducation à l'environnement et pauvreté, comme ici, dans un township d'Afrique du Sud